



Le CidèNews

édito

Actus

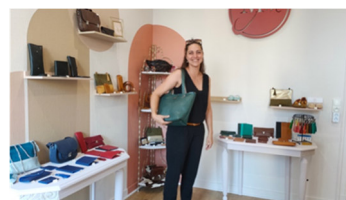
Le dernier CidèNews datait de Juillet 2022. C'est dire les difficultés pour une équipe municipale, en grande majorité en activité, de produire une communication régulière et adaptée. Cet exercice demande beaucoup de rigueur pour que l'information soit correcte et vérifiée, beaucoup d'attention pour qu'elle soit lisible et compréhensible par toutes et tous, donc beaucoup de temps. Il a fallu que les membres du Conseil Municipal aidés des agents communaux, se réorganisent pour pouvoir dispenser cette nécessaire information. Nous mettons un point d'honneur à ce que tout un chacun puisse accéder aux nouvelles communales. Nous faisons tout notre possible pour réduire la fracture numérique qui gagne notre monde rural, par l'assistance que l'on apporte aux plus démunis devant le mur de la dématérialisation des procédures administratives.

Il est vrai que la société nous pousse vers une communication numérique, plus rapide, plus instantanée, plus réactive, plus impulsive. Mais il est tout aussi vrai que le risque de Désinformation grandit avec ce mode de publication : les messages sont partiels, ou sortis de leur contexte ou simplement orientés, en tous cas subjectifs. La communication par les réseaux sociaux ne peut pas et ne doit pas devenir la norme en matière d'information car la diffusion des sujets s'effectue bien trop rapidement, sans véritable contrôle, ni réflexion, souvent basée sur des rumeurs. Je vous mets en garde sur ce que vous pouvez lire sur ces médias, qui n'ont aucun scrupule pour accuser, soupçonner, inventer. Vous trouverez en dernière page un extrait de mon discours tenu lors de la cérémonie des vœux sur le sujet de la ferme de production de cannabis thérapeutique. Dès le lendemain, sur les réseaux sociaux, mes propos étaient détournés, interprétés, et contredits par une information totalement fautive, non vérifiée, jetée comme une évidence, induisant que je ne connaissais pas le sujet et que j'étais par conséquent un menteur. Je vous le redis donc, soyez très prudents avec ce que vous pouvez lire. Et si vous avez des questions, vous le savez, ma porte reste toujours ouverte.

Gilles Mercier, votre Maire

Bienvenue à

Marjorie Maroquinerie



L'ancienne poste a été réinvestie par Marjorie qui après 5 mois de travaux intenses et de nombreux aléas a fait son inauguration le 6 octobre dernier. La transformation est totale ! Rénové, réaménagé et redécoré avec goût, le local est méconnaissable. Outre la fonction d'atelier, Marjorie propose à la vente une partie de sa production et reçoit aussi ses client.e.s sur rendez-vous pour des créations sur mesure.

Ancienne monitrice d'équitation, c'est suite à une rencontre avec un cavalier sellier harnacheur qu'une nouvelle vocation naît, celle du travail du cuir. C'est au pôle de l'excellence luxe cuir de Thiviers que Marjorie obtient son diplôme de maroquinerie en 2019. Respectant les valeurs propres à sa vision de cet art, Marjorie sélectionne des peaux françaises de qualité, du fil 100% français, qu'elle travaille avec des outils à main et un savoir-faire ancestral. Sacs à main, petites maroquineries, ceintures et sur mesure. Toute ses créations sont uniques et cousues mains !

Vous pouvez rendre visite à Marjorie, l'atelier est ouvert le mardi et le jeudi de 10h à 17h mais aussi le lundi, mercredi vendredi sur rendez-vous. Ses créations sont aussi présentes à la boutique d'art et d'artisanat Signatures à Périgueux au 29 rue Limogeanne.





Projets

UN BEAU PROJET COMMUNAL

La Commune ne s'en était pas cachée : elle s'était positionnée de longue date, pour acquérir le terrain de la scierie qui appartenait à Serge Peyronnet. C'est à présent chose faite, suite au règlement de la succession de son fils Guy, et à l'accord conclu avec ses petites-filles Valérie et Aurore. Autour de ce terrain de presque 2.000 m² situé au cœur du bourg, naît donc un projet d'aménagement de la traverse de Petit-Bersac, où la participation citoyenne prend toute son importance.

Alors, en toute transparence, on a déjà parlé d'y installer une halle, qui ferait plutôt l'unanimité, car l'absence de salle publique couverte sur la commune est parfois un obstacle à l'organisation de manifestations, trop exposées au soleil ou trop humides, selon les saisons. Ainsi, pour aménager cet espace, mais aussi toute la traverse du bourg puisque l'enfouissement des réseaux est également dans les cartons, la Commune fera appel aux bonnes idées citoyennes.

Il est un peu tôt pour vous dire comment cela va se passer concrètement, mais le Conseil municipal souhaite vivement une participation des Bersacoises et des Bersacois, tant dans la définition de ce projet que dans sa réalisation. Encore une fois, ce déroulé prendra quelques temps, on peut même parler d'années, car pour des raisons évidemment budgétaires, il reste complexe et surtout risqué de tout prévoir en même temps. Mais les bonnes volontés ne manquent pas à Petit-Bersac, et l'on peut parfois avancer par petites touches sur des aspects d'embellissement ou d'aménagement.

Concernant le projet d'aménagement du bourg et de voies de circulation, nous nous ferons aider de l'Agence Technique Départementale (ATD24), de l'Unité d'Aménagement du Conseil départemental, ainsi que d'un Maître d'Œuvre qu'il reste à sélectionner afin de nous assister dans les démarches d'Ingénierie territoriale (architecture, aménagement paysager, voirie).

EFFACEMENT DES RÉSEAUX SECS

Vous avez été récemment sollicités chez vous par la société mandatée par le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne), à notre grande surprise, car nous n'avions pas été prévenus que l'étude allait se tenir de sitôt. Nous avons effectivement échangé avec le Syndicat départemental pour étudier l'opportunité d'effacer les réseaux électrique et telecom dans le bourg, soit par

passage des lignes en façade des maisons comme c'est déjà le cas par endroits. Suite à une nouvelle prise de contact avec le SDE 24, il nous a été confirmé que les travaux n'étaient pas prévus pour 2024 et pas certains pour 2025; ce qui finalement nous convient compte tenu des remboursements des emprunts que l'on a encore sur ces deux années car le reste à charge pour la commune est d'environ 125.000€. Aucun rapport de grandeur avec les frais d'avocat (encore heureux !!). Enfin pour votre bonne information,

ces travaux sont pris en charge par Enedis, ce qui ne signifie pas gratuits et la loi interdit un taux de subvention publique supérieur à 80%. Quand on ne sait pas, ou qu'on ne sait pas trop, il est souvent préférable de se taire.



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



Là aussi, les choses se débloquent sans crier gare. On nous avait annoncé un déploiement à horizon 2025, mais les demandes d'occupation de la voirie pour déployer la fibre, se succèdent, sur tous les secteurs de la commune. On voit ainsi pousser des poteaux un peu partout, et même si un projet d'enfouissement des réseaux est identifié pour notre bourg, les diverses entreprises qui déploient la fibre n'ont pas été missionnées dans ce cadre. Il va falloir s'attendre à de nouveaux appels des opérateurs télécom, qui vont vouloir vendre leur offre fibre pour votre accès internet.

AIDES AUX TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES ET ADAPTATION DES LOGEMENTS POUR 2024



Une augmentation très significative des aides aux travaux est annoncée dès 2024 et s'appliquera à tous. Sous réserve des travaux envisagés, désormais toutes les personnes sont éligibles et pourront donc bénéficier des aides qui seront plus ou moins importantes en fonction des ressources.

Cependant avec l'arrivée de ces nouvelles aides et annonces, nous risquons de faire face à une augmentation significative des démarchages abusifs et peut-être à une augmentation du coût des travaux.

Pour toute question et avant toute démarche, signature de contrat ou de devis, nous vous invitons à vous rapprocher du service Habitat de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois qui pourra vous accompagner administrativement et vous conseiller techniquement de manière totalement neutre.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 les élus communautaires ont fait le choix d'avoir leur propre service Habitat sur notre territoire afin d'avoir un service de proximité pour faciliter les démarches de chacun, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et fluidifier les échanges.

Pour toutes questions contactez le service Habitat :

Nathalie Marois au 05.53.92.50.69

Gautier Ragonnet au 05.53.92.57.69

Ces deux agents de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois pourront également vous recevoir à Ribérac sur rendez-vous ou se déplacer à votre domicile.

GESTION DES DÉCHETS

Les composteurs individuels

Ils sont disponibles à Vanxains sur rendez-vous au 06 80 17 69 60. Mais une distribution peut être organisée sur Petit-Bersac, si l'on a un certain nombre de demandes. Pour cela, nous vous demandons de vous inscrire à la mairie, jusqu'à la fin février 2024. Nous informerons par la suite les intéressés de la date de distribution. Il est possible qu'une action de communication soit également dispensée à cette occasion. La commune se rapproche du SMD3 pour organiser ce moment pédagogique sur les thèmes du Tri et du Compostage, afin que chacun puisse disposer d'un maximum d'informations sur ces sujets.



Coût des composteurs :

Composteur 300L = 24 € ttc + bio seau offert.

Composteur 600L = 36 € ttc + bio seau offert

Dépôts sauvages



Depuis le mois de **janvier 2023**, le SMD3 a créé un service de verbalisation afin de lutter contre le dépôt sauvage des déchets ménagers dans l'espace public. En parallèle, les services de Gendarmerie ont reçu la qualification pour les enquêtes environnementales, afin d'assister les maires dans la gestion des infractions que représentent les dépôts illégaux de déchets, qui peuvent ainsi être plus systématiquement sanctionnés. Le SMD3 a choisi une communication positive mettant l'accent sur le bon geste. Félicitant ainsi les usagers qui déposent leurs déchets dans les bornes dédiées tout en indiquant qu'ils seront sanctionnés s'ils ne respectent pas les règles.



EVOLUTION DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Petit-Bersac sur les réseaux

Depuis Juin 2023 Petit-Bersac est sur Panneau Pocket. Mais c'est quoi au juste ? Il s'agit d'une application pour téléphone mobile, équivalente aux panneaux d'affichage lumineux des centres bourgs. Elle vise à transmettre les nouvelles, évènements et toutes informations relatives aux communes. Vous retrouverez la vôtre en téléchargeant l'application sur votre téléphone ainsi que les communes alentours.

La page Facebook de la Commune reste bien sûr active. Nous travaillons aussi sur le site internet, il continue d'être mis à jour mais nous nous concentrons aussi sur une nouvelle version à venir...

AGENCE POSTALE

Elle est tout belle, elle est toute neuve notre agence postale !

Vous l'avez remarqué, il y a eu quelques changements depuis le mois de mai... L'agence postale a déménagé, elle se trouve désormais dans la mairie en face du bureau d'Amandine notre secrétaire. Les services proposés n'ont pas changé, préparation de courriers, colis, dépannage bancaire, abonnements téléphoniques et tous les services annexes y sont disponibles. Les horaires d'ouverture restent inchangés et la boîte aux lettres se trouve désormais sur le parvis de la mairie.



SOUTIEN NUMÉRIQUE



L'ordinateur en libre-service a également été déplacé dans l'accueil de la Mairie, à disposition des habitants de la commune. Nous sommes conscients que la fracture numérique se creuse de plus en plus et il n'est pas toujours facile d'avoir accès aux services, même les plus basiques, lorsqu'on ne possède pas d'ordinateur ou qu'on se sent débutant. Pour des démarches simples, des recherches, ou un accompagnement dans celles-ci, Anne-Laure est aussi là pour ça, en toute confidentialité ! Vous pouvez venir aux horaires d'ouverture de l'agence postale et demander de l'aide. Attention, cela concerne les démarches du quotidien, il ne s'agit pas de monter un dossier de subventions, ou d'aide sociale, etc... Pour cela, France Services a été développé sur tout le territoire avec des agents formés à cette fonction. Dans le doute vous pouvez vous rapprocher de l'agence postale, vous serez le cas échéant, redirigé vers un service plus compétent.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EN DEPENSE :

Chapitre 011 – Charges à caractère général : ce poste regroupe toutes les charges courantes de fonctionnement (eau, électricité, fournitures administratives, entretien, assurance, fêtes et cérémonies, frais de télécommunications, taxe foncière...). Le budget de la section voté s'élève à 142.867,16 €. Il a été revu à la hausse pour tenir compte de l'augmentation des postes énergie.

A ce propos, le poste électricité a été porté au budget à 12.000,00 € mais au 30.09.2023, la consommation réelle s'élève à 5.844,90 €. La commune n'a pas subi la forte inflation attendue. La modulation de l'éclairage public, l'adhésion au groupement d'achat du SDE24 ont permis de limiter cette augmentation.

EN RECETTE :

Chapitre 73 – Impôts et taxes : le conseil municipal avait voté le maintien des taux de taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) et foncières pour sa part communale. Compte tenu du contexte économique actuel, la commune a souhaité apporter son soutien aux administrés en figeant les taux de fiscalité. Les habitants de Petit-Bersac ont donc subi une hausse moins importante de la taxe foncière que d'autres habitants du territoire.

En synthèse, le budget de fonctionnement a été voté en suréquilibre pour un budget total de 378.349,97 €. Le montant de la réserve s'élève à 66.847,16 €.

Pour les besoins d'équilibre de section d'investissement, il est viré la somme de 37.395,00 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Ce montant représente la quote-part d'autofinancement de la commune pour assumer ses dépenses d'investissement déduction faite des éventuelles subventions perçues. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Peu de nouveaux projets ont été portés au budget pour 2023. L'enveloppe totale de la « section investissement » s'élève à 65.750 €, dont seulement 26.458 € de nouvelles opérations, comprend notamment les projets suivants :

LES PROJETS REALISES

L'Achat du terrain « La Scierie » - Section AA48 – Superficie 1927 m² pour un montant de 17.000,00 € (frais de notaires inclus). Cette acquisition entre dans le projet du réaménagement du bourg. C'est un projet ambitieux qui impactera plusieurs années budgétaires. Il se réalisera par tranche pour ne pas affecter les finances de la commune.

La Rénovation du logement communal situé 6 Rue du Marquis de Nattes. L'enveloppe budgétaire allouée s'élève à 38.698,00 € et elle est compensée en partie par une subvention d'investissement d'un montant de 17.679,90 €. Les travaux réalisés sont des travaux de rénovation thermique et l'extension d'une pièce et d'une cave.

LES PROJETS RESTANTS A REALISER

L'Entretien du terrain de football. L'enveloppe budgétaire s'élève à 3.000,00 €. Ces travaux sont en cours

La Restauration du chapiteau en pierre au musée. L'enveloppe budgétaire s'élève à 2.742,50 € et elle est compensée en partie par une subvention d'investissement de 538,00 €

L'Achat de la parcelle ZA 137 pour compenser la vente d'une partie du chemin rural à Gironnet. L'enveloppe budgétaire s'élève à 2.344,00 €.

Les finances de la commune sont saines, mais notre capacité à investir est très limitée. Nous attendons impatiemment que 2 emprunts se terminent en 2024 et 2025 pour pouvoir entamer le projet de réaménagement du bourg.

Evènements

COMITÉ DES FÊTES

C'était le souhait du Conseil Municipal, de voir se créer un Comité des Fêtes afin de suppléer la commune dans l'organisation de ses manifestations. Après quelques hésitations quant à la forme que prendrait cette association, elle a enfin vu le jour lors de son assemblée générale constitutive le 1er juillet dernier.

Ainsi constituée en un Conseil d'administration de 7 membres élus et 6 non élus, elle a pour Président le Maire de Petit-Bersac, pour trésorier Jacques Berthelomet et pour secrétaire Marie-Christine Andrieux.

OCTOBRE ROSE



C'est un évènement devenu coutumier à Petit-Bersac. Comme chaque année la commune célèbre Octobre Rose en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Cette fois c'est le tout nouveau Comité des Fêtes qui a repris l'organisation de cette manifestation qui reste composée d'une marche divisée en 2 circuits de 5 et 12 kms, suivie d'un repas autour du rose. Comme toujours, de petits objets promotionnels étaient en vente au profit du Comité Féminin de Dordogne. Malgré la pluie, la participation était tout de même au rendez-vous avec une quarantaine de marcheuses plutôt que de marcheuses, et 60 personnes qui ont savouré le repas concocté autour du FourTruck, excepté le velouté de potiron qui se disait froid sur les affiches et qui a fini chaud du fait de la température ambiante.

Tous les bénéfices, soit un montant de 550 € ont été reversés à l'association présidée par Mme Annie LE CAM. Le Comité des Fêtes remercie tous ses bénévoles pour leur engagement et leur dévouement, encore constatés lors de la mise en décoration du bourg à l'occasion des fêtes de Noël.



PETIT-BERSAC

Article de la Dordogne Libre du 24 août 2023

Un « four-truck » inauguré sur la commune

La commune vient d'inaugurer une nouvelle offre de restauration : un « four-truck ».

C'est en présence d'une soixantaine de personnes que la commune a inauguré ce mardi 15 août un « four-truck ». À l'initiative du tout nouveau comité des fêtes, la population a découvert un superbe four à pain extrait de l'ancienne boulangerie de la commune et remonté brique à brique sur une belle remorque par une poignée de talentueux bénévoles. Ce projet, rendu possible grâce à une attribution de 11 000 euros du budget participatif du Conseil départemental de la Dordogne (édition 2021), a tout d'abord été porté par l'association des Amis du musée et du patrimoine, qui va faire don de ce bel outil à la commune, afin que celui-ci reste au patrimoine communal.



Antoine Montrignac, Marie Christine Andrieux, Christophe Menesplier et Jacques Berthelomet ont mis sur pied ce nouvel outil ambulant. Photo Anthony Chaumette

13 mois d'aménagement

Au total, il aura fallu 13 mois, samedi après samedi, pour prudemment démonter l'ancien four afin d'en conserver les briques encore fonctionnelles, la très belle porte et les jolis ouras qui permettaient l'entrée de l'air dans le four. Pas à pas, les bénévoles ont ensuite consolidé la remorque, maçonné un nouveau four (décoré avec soin) avant de l'agrémenter d'une plateforme pour y stocker du bois. Ils

ont également soudé une petite échelle et couvert le tout d'une belle charpente que surplombe une très jolie cheminée. Cette œuvre a été réalisée en totalité par des Bersacois : Marie-Christine, Antoine, Christophe, Jacques. Tous bénévoles passionnés et talentueux, ils sont parvenus à mettre sur pied ce rêve un peu fou de faire revivre ce four abandonné. Des applaudissements nourris ont résonné derrière la mairie, avant que le ruban ne soit coupé par les quatre principaux acteurs de ce pe-

tit chef-d'œuvre. Le four a même été béni par le père Jean-Louis Favaud, un Bersacois de naissance et de cœur. Le moment de la dégustation a ensuite sonné. Les habitants ont dégusté d'excellentes pizzas concoctées par les bénévoles du comité des fêtes, accompagnées d'un non moins délicieuse sangria. Un bien bel exemple de patrimoine joliment préservé et modernisé au bénéfice de la convivialité.

Anthony Chaumette

PETIT-BERSAC

Article de Sud-Ouest du 24 août 2023

Un « four truck » remonté entièrement pour enflammer des événements

60 personnes ont répondu à l'invitation, mardi 15 août, à Petit-Brassac afin de célébrer l'inauguration du « four truck ». Ce four à pain, extrait de l'ancienne boulangerie de la commune, a été remonté sur une remorque par une poignée de talentueux bénévoles.

Le projet a été rendu possible grâce à un budget participatif de 11 000 euros, initié par le Conseil départemental de la Dordogne. L'Association des amis du musée et du patrimoine va faire don de cet outil au village.

Dix-huit mois d'ouvrage

Il aura fallu dix-huit mois, samedi après samedi, pour prudemment démonter l'ancien four en vue d'en conserver les briques réfractaires, la porte et le oura, qui permet de faire entrer l'air dans le four et de ramener la fumée dans la cheminée. Cette œuvre a été réalisée par quatre bénévoles bersacois : Marie-Christine, Antoine, Christophe et Jacques.

Le ruban a été coupé, puis béni par le père Jean-Louis Fa-



Le four truck a été inauguré le 15 août. DR

vard, Bersacois de naissance et de cœur. Ce four devrait animer beaucoup d'autres événements conviviaux à Petit-Bersac et alentour. Il faudra pour cela que le Comité des fêtes

donne son approbation pour confier, l'espace d'une manifestation, cet outil à des mains expertes en matière de manipulation d'un four à bois. Rémy Margariti



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Comme tous les ans le musée a ouvert ses portes pendant deux jours pour un total de 32 visiteurs. La salle des associations, a quant à elle, accueilli une exposition de maisons miniatures confectionnées avec passion et patience par Mesdames Marcelle LAMPE et Annie SALMON.

LA PÊCHE

La société de pêche de Petit-Bersac, "La Ligne Bersacoise" qui vient de changer de Président puisque Pierre Courcelle a laissé sa place à Pierre Amiens, a organisé cette année :

>>Trois lâchers de truites : un le jour de l'ouverture, un autre à Montmalan suivi d'un casse-croûte et le troisième à Combéranche suivi aussi de son casse-croûte.

>>Lâcher des brochetons : la Fédération de pêche de la Dordogne nous a permis de lâcher des brochetons pour repeupler notre parcours de pêche sur la Dronne.

>>La saison s'est clôturée par la traditionnelle Paëlla champêtre sur le site de Montmalan.



LA SARDINADE DU FOOT

Plus de 250 personnes s'étaient réunis dans le bourg du village pour passer un moment convivial animé par La Band'A Nous, qui a su mettre



l'ambiance. Le Club remercie les nombreux bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pendant 3 jours pour que ce moment unique soit une réussite. Il tient également à remercier la municipalité pour avoir prêté les locaux, car une pluie torrentielle s'est invitée cette année dans la soirée.

REPAS DES AÎNÉS

La Commune a innové cette année, en organisant le repas des aînés au Château du Mas de Monttet, grâce au sympathique accueil de Lise et Paul. On y a fort bien mangé un menu concocté et réalisé gracieusement par Cédric Joseph. On y a entendu des rires, des chants, et on a même vu certain.es danser. C'est dire la bonne ambiance qui a régné ce dimanche.



Ils nous ont malheureusement quittés :

Elise WILLGOSS née DURAND

Berthe COURCELLE née FOURGEAUD

Pierre ERAMBERT

Josette CHAUMETTE née DAUVERGNE

Robert RIGAUD

Thierry COURRET tragiquement décédé au Sénégal où il a été inhumé selon le souhait de sa famille.

Ils se sont unis:

Célia GOURY et Mickaël ANDRIEUX

Yasmine ZETIYENGA et Harold GILSON

Ils ont rejoint la commune :

Mélisande SARGENTINI (le bourg)

Maryse TRIBOU (le bourg)

Yves et Marie-Claude LHOMME (les millasses)

Et *Claudette SORGE est revenue par chez nous à l'EHPAD d'Aubeterre.*

📣 Démarchage : Soyez prudents avec les démarcheurs. La société TALC nous informe de son intention de démarcher sur le territoire pour le compte du fournisseur d'énergie SOWEE.

EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

... La capacité de la Commune à investir va se voir grevée cette année par des provisions que la commune va devoir faire dans le cadre du projet PGP Farmer.

Pour résumer la situation, nous avons accordé ce fameux permis de construire à la société PGP Farmer, qui n'est pas arrivée à Petit-Bersac par l'opération du Saint-Esprit, mais bien parce qu'un Bersacois y avait un projet. Ce projet est conséquent à bien des titres, mais a été longtemps et largement discuté avec PGP sur tous les aspects qui sont aujourd'hui contestés. Nous avons donc reçu un recours contentieux auprès du Tribunal administratif, qui nous oblige d'une part à prendre les services d'un avocat (qui sont rarement gratuits), et d'autre part il sera inscrit comme une dépense dans le budget, à provisionner la somme de 1.000 € par requérant en cas de décision défavorable. Ils sont donc au nombre de 8 riverains, en plus de la Sepanso Dordogne en tant qu'association de défense de l'environnement. Je vous laisse faire le calcul qui représente actuellement la moitié de notre capacité annuelle à investir. J'ai lu quelque part parmi les rares publications que j'ai consultées sur les réseaux sociaux que je devais avoir honte d'avoir signé cet arrêté. En réalité, je pouvais être attaqué de ne pas l'avoir fait. Alors je vous pose cette question en retour : Est-ce que deux Bersacois formant un couple notoire sont obligés de se constituer individuellement opposant au projet afin de percevoir chacun ses 1.000 € de dédommagement ? Je trouve cela scandaleux !! Il est triste de constater que, pour un projet qui pourrait nous rapporter ne serait-ce que des recettes fiscales, finale-

ment va nous empêcher d'investir cette année dans les quelques actions que l'on souhaiterait mener.

Je tiens à vous dire que le projet PGP Farmer peut rapporter beaucoup plus que des recettes fiscales à la commune et des recettes sur l'activité des entreprises à la Communauté de communes ; c'est tout un territoire qui peut en bénéficier. Sans activité économique, un territoire meurt ! C'est le préalable à tout : au maintien des habitations, des familles, des écoles, des médecins, des commerces,... la liste est longue. Nous sommes en train de mourir !! Sans cela nous n'avons plus que nos associations qui créent un peu de vie publique, mais l'entretien des routes, des fossés, des bâtiments publics, de la plage, des commerces.... Imaginez Petit-Bersac dans 30 ans... Il n'y aura plus assez de personnes pour constituer un conseil municipal. La gestion de la commune se fera à distance, depuis Ribérac ou Périgueux. Peut-être que certains le souhaitent. Et c'est là que s'opposent l'intérêt général et l'intérêt personnel pour ne pas dire égoïste. Il n'y aura plus rien ici si l'on continue de faire grossir les villes ; mais quelques-uns préfèrent leur calme et que rien ne bouge.... Alors, je comprends celles et ceux qui ne veulent pas que ce type d'entreprise se localise juste à côté de chez eux (encore faut-il qu'ils y vivent), mais sur tous les sujets qui ont été discutés, la commune et les services instructeurs ont pris toutes les précautions nécessaires et des réponses ont été apportées aux opposants sur l'ensemble des risques. PGP Farmer a revu avec bonne volonté, plusieurs fois sa copie pour être conforme aux réglementations, et même au-delà. Les écoulements des eaux de pluie maîtrisés, des routes élargies sans un denier public versé. Hélas, cela ne semble pas satisfaire les opposants. On ne peut pas parler d'artificialisation excessive des sols quand rien d'autre n'est artificialisé !! Les opposants ne veulent pas entendre cela. Ils préfèrent afficher leurs slogans hors contexte !!! Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage...

*Le Conseil Municipal
vous adresse ses
meilleurs Vœux pour
2024*



N° 07 Jan. 2024

Contacts

☎ 05 53 90 08 61

✉ mairie-de-petit-bersac@wanadoo.fr

🌐 <http://petit-bersac.fr>

📘 [facebook.com/bersac.petit](https://www.facebook.com/bersac.petit)